

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

11 - AUDE

ARRONDISSEMENT

LIMOUX

CANTON

QUILLAN

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice

• présents

• votants

• absents

• exclus

6
6
0
0

De la commune

Séance du 10 avril 2024

à 14 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

M. SAN FRANCISCO MARC

Étaient présents :

CASTEL SACQUERIE, FREU FRANCOISE, CANET ANDRÉ
DESCOUS RENE, VINUESA-MONDRAGON MARC

Étaient excusés :

Les conseillers ci-avant avaient délégué leur mandat respectivement à MM.

Étaient absents non excusés : MM.

Un scrutin a eu lieu,

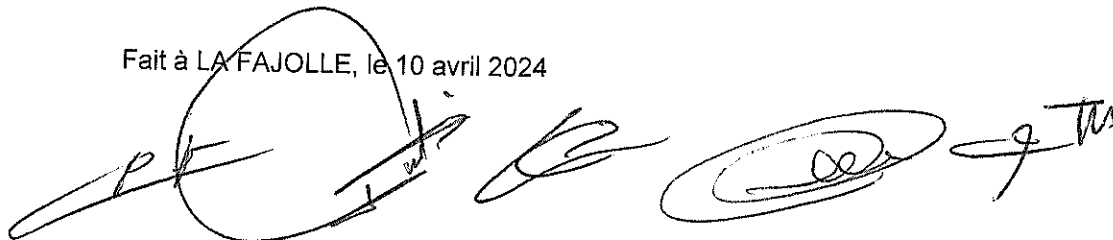
Mme FREU FRANCOISE

a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibérations :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le .

Fait à LA FAJOLLE, le 10 avril 2024



ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du CT du 13/02 2024
- 2 - Vote des taux des impôts
- 3 - Vote du budget
- 4 - Création d'un contrat pour accroissement d'activité.
- 5 - Questions diverses.

La séance est ouverte à 14h15

1. Approbation du compte rendu du CT du 13/02/2024

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 13 février 2024.

Pour : 6 contre : 0 Abs : 0

2 - Vote des taux des impôts 2024

Les taux restent inchangés pour 2024

- Taxe foncière sur les propriétés bâties = 58° b
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 161,32°/b
- Taxe d'habitation = 19,38°/b

Pour : 6 contre : 0 Abs : 0

3 - Vote du budget 2024 :

Le budget est équilibré en fonctionnement pour un montant de 3999736000
Le budget est équilibré en investissement pour un montant de 108260 Euros

Pour : 6 contre : 0 Abs : 0

4 - Création d'un contrat pour accroissement d'activité temporaire.

Monsieur le Maire explique qu'il serait souhaitable de créer un emploi temporaire non permanent pour accroissement d'activité pour aider nd FREU à entretenir et embellir le village.
Il est décidé de se renseigner sur cette proposition.

Pour : 6 contre : 0 Abs : 0

La séance est close à 15h15.